Schweizerischer Gewerkschaftsbund SGB

13.12.2012 – 13:07 Uhr

Décision de la BNS Une politique monétaire toujours restrictive

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) prend acte de la décision prise par la Banque nationale suisse (BNS) de continuer à imposer avec la plus grande rigueur un taux de change plancher franc-euro. C'est en effet là une mesure qui s'impose. De fait, le franc est toujours fortement surévalué. Pour garantir un tant soit peu les salaires et les emplois, un taux de change nettement plus faible serait nécessaire. Ce qui est particulièrement vrai en cette période où plane une menace de récession.

En Suisse, les prix sont à la baisse, alors que le chômage augmente. La stabilité des prix n'est pas garantie. L'an prochain aussi, l'inflation devrait être inférieure à zéro. Dans un tel contexte, le mandat de la BNS en matière de politique monétaire est très clairement de mener une politique expansionniste. Or, malgré un franc restant fortement surévalué, on applique une politique monétaire restrictive. Certes, les taux d'intérêt sont bas, mais cet avantage dont pourrait tirer profit l'économie suisse est plus que réduit à néant par la surévaluation du franc. Les indicateurs comme le « Monetary Conditions Index » le montrent clairement. Selon son mandat constitutionnel, la BNS devrait relever aussi rapidement que possible le taux plancher du franc par rapport à l'euro. Non seulement les succès enregistrés dans la défense de l'actuel taux plancher, mais aussi les effets des intérêts négatifs annoncés par les banques prouvent qu'il est possible d'encadrer le cours du franc.

Contact:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier secrétaire de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100730017 abgerufen werden.